

Les Forces nouvelles de Côte d'Ivoire ou la renégociation violente des règles du jeu politique.

FOFANA Moussa.

1. Contexte : un jeu politique marqué par la violence

Après plusieurs années de stabilité politique et sociale, le 24 décembre 1999, survenait en Côte d'Ivoire le premier coup d'État militaire qui porta au pouvoir le général Robert Guéï. Au lendemain de ce premier putsch, les déclarations publiques des opposants du président déchu Konan Bédié, ont contribué à banaliser le recours à la violence armée dans le champ de la compétition politique (Le Pape 2003). Le coup de force fut accueilli dans la liesse populaire et même applaudi par les dirigeants de l'opposition qui estimèrent qu'il permettrait d'instaurer la démocratie et la bonne gouvernance. D'ailleurs, le chef de la junte militaire disait qu'il était venu « balayer la maison » afin que les acteurs puissent « orchestrer la bonne politique ». Cependant, le gouvernement militaro-civil mis en place pour assurer la transition démocratique n'a réussi qu'à exacerber les tensions entre les partis politiques tandis que la fracture communautaire née autour de l'idéologie de l'ivoirité s'étendait à tout le corps social (Diabaté, Dembélé et *al.* 2005). Dans un tel contexte, les élections d'octobre 2000 furent naturellement émaillées de violences et le président Laurent Gbagbo accéda au pouvoir dans des conditions que lui-même qualifia de « calamiteuses ». Son exercice du pouvoir fut rythmé de tentatives de coup d'État¹ malgré l'organisation d'un Forum national de réconciliation et la mise sur pied d'un gouvernement d'union ouvert à tous les partis d'opposition.

Le 19 septembre 2002, le régime de Gbagbo se heurta à une rébellion qui prit le contrôle de la moitié nord du pays. Les leaders de cette rébellion dénommée « Forces Nouvelles », après avoir dénoncé le tribalisme et l'ivoirité qui selon eux excluaient les ivoiriens originaires du nord, ont affirmé vouloir « instaurer un nouvel ordre politique en Côte d'Ivoire ». À la suite de plusieurs accords de paix, le pouvoir d'Abidjan dû composer avec cette rébellion jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle en octobre 2010. La sortie de crise attendue de cette longue cohabitation entre gouvernement et ex-rébellion ne fut pas pacifique. Cette élection présidentielle a donné lieu à une crise postélectorale particulièrement violente² sur une période de 5 mois. Ces événements confirmaient ainsi les difficiles alternances au pouvoir s'opérant chaque fois sur fond de violence depuis le coup d'État de décembre 1999. Le dénouement de cette longue crise a la particularité d'être marqué par l'intervention de l'ex-rébellion qui s'est transformée en « force républicaine » pour faire respecter le verdict des urnes. Apparemment, le jeu politique ivoirien de plus en plus « brutalisé » (Vidal 2003) est entrée dans

¹ Rappelons les tentatives de coup d'État du 15 mai 2000, du 04 juillet 2000 et 17 -18 septembre 2000.

² Une estimation provisoire fait état de 3000 morts et de nombreux réfugiés et disparus en plus des dégâts matériels causés par les pillages généralisés.

une autre phase d'internalisation des règles de la démocratie qu'il convient d'éclairer au regard de son histoire récente. Comment l'apparition d'une rébellion participant à la montée crescendo de la violence politique a fait évoluer le jeu politique vers l'instauration d'un pouvoir élu démocratiquement et reconnu ? Comment les contingences politiques ont transformé cette rébellion en « force républicaine » de défense des valeurs démocratiques ?

2. Qui sont les Forces Nouvelles ?

L'ex-rébellion ivoirienne, connue sous le nom de « Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire », est apparue à la suite de la tentative de coup d'État perpétrée contre le régime du président Laurent Gbagbo dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002. En réalité, il s'agit de trois mouvements insurrectionnels qui éclatent dans des circonstances aussi différentes que les justifications qui sous-tendent leurs actions. Au début, ce qui semblait être une mutinerie menée par des militaires menacés de radiation s'était transformée en un mouvement insurrectionnel armé et bien organisé. Le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) est le premier mouvement rebelle qui s'est fait connaître, avec à sa tête un secrétaire général : Guillaume Kigbafori Soro, un ancien leader de la FESCI (Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire). Rapidement, le MPCI réussit, par « effet de surprise », à occuper une partie du territoire national mais échoue dans la tentative d'occupation de la ville d'Abidjan.

Nous avons rapidement pris Bouaké et Korhogo. Nous avons une parfaite connaissance du terrain. Le dispositif a très bien fonctionné. Il est devenu très difficile de nous déloger. Les populations ont eu très peur dans les premiers temps, mais ont vite compris nos motivations, qu'elles partageaient. Elles ont marqué leur solidarité avec nos troupes. (Soro 2005 :82)

Ce premier mouvement rebelle se repliera à hauteur de Bouaké au centre du pays. Les deux autres mouvements rebelles sont apparus dans l'ouest du pays à la suite et surtout avec l'aide du MPCI en novembre 2002. Ce sont le MJP (Mouvement pour la justice et la paix) et le MPIGO (Mouvement patriotique ivoirien du grand ouest). Ces mouvements vont se joindre au MPCI le 22 décembre 2002 pour former les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire. C'est cette alliance de mouvements rebelles qui mit en place l'organisation des FN avec des articulations à la fois militaire (les Forces armées des forces nouvelles, FAFN) civile, politique et économique.

Nous avons soutenu la naissance de ces rébellions. Nous avons dépêché des troupes pour combattre aux côtés du MPIGO et du MJP. (...) le MPIGO était au départ composé essentiellement de soldat de l'ethnie Yacouba commune à la Côte d'Ivoire et au Liberia voisin. C'est naturellement que certains Libériens ont décidé de venir combattre à nos côtés. Ils sont venus volontairement et ont été acceptés à bras ouvert. Mais au bout de

quelque temps, nous avons constaté qu'ils commettaient des exactions sur les populations civiles. (...) D'autres informations nous ont bientôt précisés que ces soldats libériens commençaient à tisser des liens avec le pouvoir d'Abidjan. J'ai donc pris la décision de renvoyer les libériens chez eux. Un de nos valeureux chefs de guerre, Chérif Ousmane a mené à bien cette opération³. (Soro 2005 : 86-87)

La mise en place d'une administration par les composantes politiques et militaires de ces mouvements, ainsi que l'organisation et le contrôle des circuits économiques dans les zones sous leur occupation ont par moment renforcé l'hypothèse de la création d'un État sécessionniste par la rébellion. Tout compte fait, au bout de plusieurs années d'occupation des zones du centre, du nord et de l'ouest de la Côte d'Ivoire, cette « mystérieuse » rébellion a démontré qu'elle possédait une dynamique propre qui lui a permis de subsister. En marge de l'installation d'autorités de fait pour suppléer l'absence d'État, surtout, elle a procédé à la mise en place d'un système de « prédation contrôlée » et établi une relation de proximité avec les populations dans laquelle était recherchée une certaine légitimation de la « lutte ».

3. La gouvernance rebelle et la Légitimation sociale de la rébellion

Gouvernance politique

L'insurrection armée du 19 septembre 2002 qui a conduit progressivement à l'occupation d'une partie du territoire de la Côte d'Ivoire, a eu besoin d'un environnement social et culturel favorable pour donner naissance à une rébellion organisée et soutenue. En effet, la participation des populations civiles des « zones assiégées » s'est présentée comme un atout inestimable dans les stratégies de la rébellion après l'échec de l'action militaire. Le phénomène inespéré de la coopération de celles-ci se traduisant par les enrôlements massifs et surtout l'adhésion de nombreux jeunes civils ont constitué sa force principale, comme le reconnaissait l'un des premiers responsables politiques du MPC :

« Comment pensez-vous que 200 militaires ou même moins, même aguerris puissent détenir un tel territoire ? Si ce n'est l'adhésion des populations. C'est la population qui adhère... quand la population adhère, elle fait le prolongement de la sécurité... Puisqu'elle signale tout ce qui vient... par pure adhésion. Leur adhésion ne s'est pas contentée d'être verbale... Ils ont incité leurs jeunes gens, leurs propres enfants à aller grossir les rangs, pour vraiment essaimer le territoire. » (Louis-André Dakoury Tabley, 03/03/2007)

³ Cette opération de purge des combattants libériens des rangs des FAFN a été menée dans le courant du mois de mai 2003.

Bien que cet ancrage local du mouvement soit avéré, la rébellion a été soupçonnée de bénéficier du soutien du Burkina Faso voisin qui lui aurait fourni armes, soldats, instructeurs et autres appuis logistiques. Au début de l'insurrection, avec moins de 800 soldats, l'effectif mobilisé par les Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire était estimé en 2006 à 42 564 combattants⁴.

Naturellement, la rébellion n'a pas commencé par fonctionner comme une armée classique. L'autorité et la hiérarchie interne aux forces militaires rebelles qui avaient accueilli de nombreux civils, s'ordonnaient en fonction du charisme des chefs⁵ et de certaines recrues. Cependant, lorsque les combattants ont été regroupés dans les différents camps et casernes, ils ont été sommairement formés à la vie militaire. C'est alors que l'organisation d'une armée classique s'est progressivement mise en place. La rébellion a alors, enclenché un processus d'institutionnalisation de son autorité sans pour autant glisser vers le discours de la sécession. A la fin de l'année 2006, elle achevait de mettre en place une armée mieux structurée avec pour mission, selon le secrétaire général Guillaume Soro, d' « *assurer en tout temps et en toute circonstance et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire sous contrôle des Forces Nouvelles ainsi que la vie des populations* »⁶. À cet effet, s'étant dotée d'un État Major, les FN ont mis en place cinq autres structures en charge des questions sécuritaires. Ce sont : la direction générale de la police et de la gendarmerie (DGP)⁷ sous l'autorité du Commandant Tuo Fozie, la direction générale des forces paramilitaires (DGFP)⁸ sous l'autorité du commandant Koné Messamba, la direction centrale du commissariat des armées (DCCA) sous l'autorité du commissaire Ouattara Adama et l'inspection générale des armées (IGA) sous l'autorité du commissaire Ouattara Seydou.

La popularité ainsi que le charisme de certains « chefs de guerre » avaient déjà délimité des territoires d'influence qui par la suite s'étaient transformés en véritables fiefs pour certains. La prolifération de ces « chefs » difficilement contrôlables, ainsi que les difficultés de faire appliquer les décisions de la tête politique représentée par le Secrétariat Général, ont conduit à une nécessaire réorganisation des zones de commandement. Pour ce faire, le territoire sous contrôle des FN a été subdivisé en 10 zones de commandements militaires placés chacune sous l'autorité des fameux

⁴ Chiffre par la division de l'ONUCI chargée du désarmement des combattants.

⁵ Ceux-ci avaient regroupé autour d'eux des véritables factions aux noms évocateurs tels que : Guépard, Cobra, Force pure, Bataillon mystique, Cosa Nostra, Ninja noir, Delta force, Anaconda, Armée rouge, etc.

⁶ La nouvelle structuration des Forces armées des Forces Nouvelles ont fait disparaître les entités telles que le « bataillon anaconda », la « compagnie guépard » ou le « bataillon mystique » qui à la longue se présentaient plus comme des clans proches de certains chefs militaires.

⁷ Deux promotions d'officiers et de sous-officiers de la police et de la gendarmerie ont été déjà formées entre 2006 et 2007. Ces combattants reconvertis de la rébellion sont désormais chargés de la sécurité des populations dans les zones des FN. Il était prévu qu'ils seraient associés à la sécurisation du processus électoral.

⁸ Il s'agit du corps des agents de la douane et des eaux et forêts dont le projet de création qui était en cours en 2006.

Commandants de zones⁹, les « Com-zones ». Le tableau suivant présente les zones d'administration et les commandants nommés :

Répartition administrative des zones occupées par les FN

Zones administratives	Villes	Commandants de zone
Zone 1	Bouna	Morou Ouattara
Zone 2	Katiola	Touré Pélikan Hervé
Zone 3	Bouaké	Chérif Ousmane
Zone 4	Mankono	Ouattara Zoumana
Zone 5	Séguéla	Koné Zakaria ¹⁰
Zone 6	Man	Losseni Fofana
Zone 7	Touba	Daouda Doumbia
Zone 8	Odienné	Coulibaly Ousmane
Zone 9	Boundiali	Koné Gaoussou
Zone 10	Korhogo	Fofié Kouakou Martin

Source : Secrétariat Général des Forces Nouvelles, 2006

Même l'organisation politique interne des Forces nouvelles a été appuyée par les forces sociales et politiques de leur milieu d'implantation. Le secrétariat général des FN, en tant qu'entité administrative, fut animé par des jeunes collaborateurs issus en partie de la dissidence de la FESCI et des bases du RDR. En effet, une importante vague de jeunes qui partageaient la philosophie du mouvement sans avoir fait le choix systématique de la prise d'arme, s'est mobilisée pour occuper et animer l'espace civil proches des militaires. Ce groupe de jeunes, qui se présente comme un soutien civil aux insurgés, a intégré l'administration mise en place par les autorités de fait dans les régions du nord, du centre et de l'ouest occupées. Dans son fonctionnement, le secrétariat général s'est également appuyé sur « le Cabinet civil », un de ces organes les plus importants en charge des relations avec les organisations de la société civile et politique. En termes de relations avec les populations, le Cabinet civil des Forces Nouvelles a joué un rôle clé dans la mise en rapport entre militaires et populations civiles. M. Soro Kanigui, un transfuge de la FESCI et ancien chef-adjoint de cette entité administrative liée au dispositif politico-social des Forces Nouvelles, décrit les logiques de sa mise en place et les missions qui lui ont été assignées :

⁹ Les grades militaires ont été attribués par le Secrétaire Général des Forces Nouvelles aux anciens militaires sur la base d'une échelle de promotion dont il est difficile d'identifier les critères. La question de la reconnaissance de ces grades par les officiers des FANCI fut pendant longtemps un frein dans le processus de réconciliation et surtout de réunification de l'armée.

¹⁰ Koné Zakaria, le commandant de zone de Séguéla était entré en conflit avec Guillaume Soro le Secrétaire Général des FN, qu'il accusait d'avoir trahi la lutte en entrant dans le gouvernement de Gbagbo. Il fut contraint à l'exil au Burkina Faso pendant que les soldats qui lui étaient fidèles ont été emprisonnés. Il a été remplacé par Issiaka Ouattara Chef d'Etat Major adjoint des FN. Cependant, à l'approche des combats pour la prise de la ville d'Abidjan en mars 2010, le commandant Koné Zakaria est réapparu dans les rangs de la nouvelle formation des FRCI (Forces Républicaines de Côte d'Ivoire) aux côtés de ces anciens compagnons des FAFN.

« Le Secrétaire général des Forces Nouvelles a voulu que des hommes avisés, expérimentés dans le domaine de la lutte puissent être aux côtés des militaires pour constituer une interface entre les militaires et les populations. Parce que, ne le faisant pas, les éléments peuvent poser des actes en ville et les civils n'ont pas d'alternative pour poser leurs problèmes. Donc, il fallait un civil pour être à l'écoute des populations, pour savoir qui a fait quoi contre les civils en ville. De deux, il fallait un civil pour réguler la vie civile parce qu'il n'y avait plus d'administration.

(...) Notre mission dans le cadre du cabinet civil était vraiment de prendre la défense des populations civiles, de véhiculer auprès des populations les orientations politiques des Forces Nouvelles, la prise de position des Forces Nouvelles, d'aider les organisations humanitaires qui veulent venir en aide à ces populations à pouvoir travailler sans trop grande tracasserie. Voilà les missions qui étaient celles du cabinet civil. »

Le Cabinet civil des Forces Nouvelles a pratiquement régenté l'espace civil dans les zones occupées avec l'appui d'une constellation d'organisations qui, se revendiquant de la société civile, avaient, pour la plupart, pris ouvertement partie pour la rébellion¹¹.

Avec le retour progressif de l'administration d'État, impulsé conformément à l'accord de Ouagadougou (mars 2007), l'organisation politique des FN a procédé à la nomination de délégués départementaux officiellement « chargés de relayer les décisions du secrétariat général » et d'aider à la facilitation du retour, de l'installation et de l'acceptation des fonctionnaires de l'administration. Dans le sillage de l'application de l'accord de Ouaga, l'on a assisté à la cohabitation juxtaposée des autorités FN avec l'administration déconcentrée représentée par les préfets et sous-préfets¹². Cette démarche a été interprétée comme une tentative pour « l'ex-rébellion » de maintenir sa présence et, à l'occasion, se doter de bases embryonnaires d'un parti politique¹³. L'organisation politique mise en place par les Forces nouvelles, en limitant quelque peu « le chaos administratif », a favorisé l'émergence d'une économie de guerre qui s'est développée parallèlement au maintien relatif des structures étatiques (Gaulme 2001).

¹¹ Nous avons fait des entretiens avec les principaux leaders de ces organisations de la société civile en zone rebelle. Il s'agit entre autre de la JFN (Jeunesse Force Nouvelle), du SENAT, de l'UFDCI (Union des femmes pour la démocratie en Côte d'Ivoire) ou de l'association des enseignants volontaires.

¹² Plus de deux années après la signature de l'APO, les commandants de zone et les commandants de secteur continuaient à exercer leur autorité en marge de celle du fonctionnement de l'administration préfectorale bien qu'une cérémonie officielle tenue le 15 janvier 2009 consacrait la fin de leur administration dans la zone occupée.

¹³ Rappelons que le rapprochement entre Laurent Gbagbo et le Secrétaire Général des FN favorisé par l'Accord de Ouagadougou fut perçu d'un mauvais œil dans certains milieux du RDR. En effet, les délégués départementaux FN pourraient devenir de véritables adversaires politiques puisqu'ils se déploient dans des bastions traditionnels du parti d'Alassane Ouattara. Une tendance RDR pro-FN aurait pris naissance au sein de ce parti.

Le Nord, aux mains des rebelles, vit replié sur lui-même dans une économie de guerre typique ; le Sud recycle une partie des revenus agricoles traditionnels du pays en dépenses militaires du camp gouvernemental, et les services du ministère des Finances ivoirien gèrent toujours le budget de l'État comme si la situation était normale. (Gaulme 2001 : 443)

Au plan politique, les Forces Nouvelles avaient parachevé un processus de légitimation politique, en partie, construite à travers les nombreuses médiations et leur participation aux gouvernements successifs depuis les Accords de Linas Marcoussis de janvier 2003.

Gouvernance économique

Au début du conflit armé, à la désorganisation des circuits économiques s'est ajouté le blocage systématique de l'approvisionnement en vivres et médicaments en provenance du sud. La rébellion se trouvait alors confronté aux charges d'entretien de son dispositif matériel et humain. Les autorités des FN ont alors décidé, en novembre 2003, de repenser et mettre en place un schéma de contrôle et de gestion des activités économiques qui étaient en pleine recomposition¹⁴ dans leurs zones. « *Il fallait mobiliser de l'argent pour assurer les besoins de toutes les entités FN, c'est-à-dire l'équipement, l'alimentation, la santé etc. en somme tout pour le fonctionnement quotidien* »¹⁵. L'objectif global d'une réorganisation des zones occupées a été, au départ, assigné à la Direction de la Mobilisation des Ressources Humaines (Dirmob) qui fut une véritable structure extensive d'autofinancement du mouvement insurrectionnel. Le système économique des Forces Nouvelles fut pensé et mis en place par un Secrétariat National chargé de l'économie et des finances. Cet organe rattaché au Secrétariat Général des FN s'est appuyé sur une structure technique appelée « la Centrale économique ». La direction générale de la Centrale économique comprend 4 départements ou sous-directions techniques. Ce sont la direction des ressources agropastorales, la direction des grandes entreprises, la direction des hydrocarbures et la direction des ressources frontalières. Ces principales filières économiques sont ainsi soumises à un mode de taxation qui permet de constituer une ressource financière pour le fonctionnement de chaque zone de commandement. Par ailleurs, en dehors de la Centrale économique, les autorités locales – notamment les différentes intendances militaires – prélevèrent des taxes quotidiennes sur les marchés et les transports en commun. Il a également existé d'autres formes moins officielles de mobilisation des ressources financières au profit du système FN

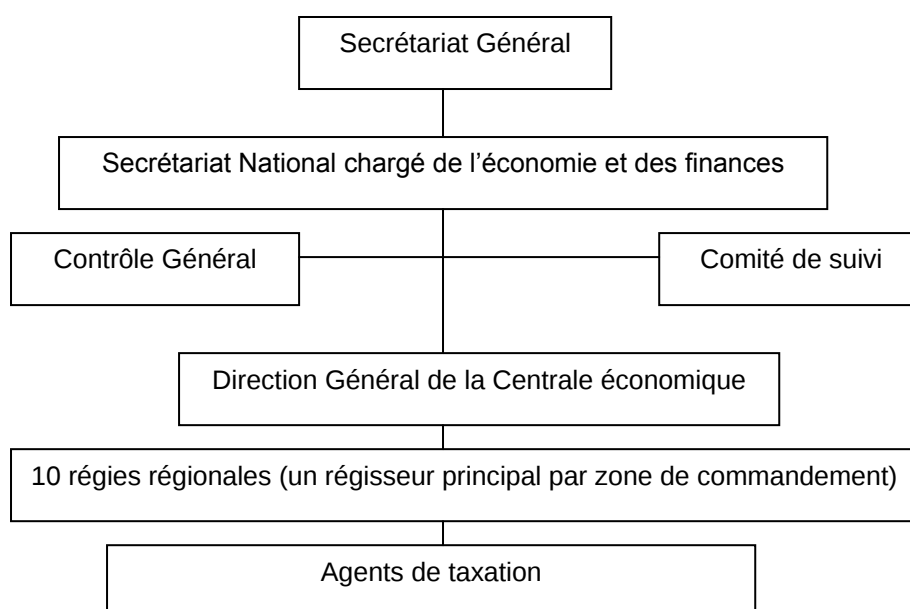
¹⁴ Il est ici question des changements portés par la disparition des taxes et barrières douanière d'une part et d'autre part par l'apparition de nouveaux acteurs ou opérateurs économiques, de nouveaux marchés et circuits d'approvisionnement ; une véritable économie de guerre s'était mise en place.

¹⁵ Extrait des propos de M. André Ouattara, directeur de la Centrale économique, fixant les objectifs assignés à sa structure.

à travers la mise en place d'une structure de microcrédits telle que la CEPC-CI (caisse d'épargne populaire et de crédit de Côte d'Ivoire) (devenue plus tard le Crédit du Nord) ou l'organisation exclusive des jeux par la LONCI (Loterie Nouvelle de Côte d'Ivoire).

En définitive, l'organisation mise en place a permis de générer des ressources suffisantes pour l'auto-entretien de l'ensemble du dispositif des Forces Nouvelles. La figure suivante représente et récapitule le système régissant et contrôlant l'économie « officielle »¹⁶ dans les zones occupées par la rébellion. Selon diverses autres sources¹⁷ la Dirmob évoquée plus haut aurait accumulé d'importantes ressources financières à partir du contrôle sur le trafic et le commerce illicites des hydrocarbures, du coton, du cacao ainsi que de l'exploitation artisanale des ressources minières de Tortya et de Séguéla.

Système de contrôle de l'économie en zone Forces Nouvelles



Source : Esquissé d'après les renseignements fournis par le Directeur de la Centrale Économique

Le soutien des populations à la rébellion est, selon nous, un élément fondamental dans la mise en place et le fonctionnement de tout le système administratif décrit plus haut. Les registres de justification développés par l'aile politique ont ainsi favorisé l'apparition d'un environnement social, dans lequel la rébellion fut tenue pour légitime. Ainsi, au début de l'insurrection, la participation des populations, au-delà des enrôlements massifs, s'était transformée par endroit en véritable effort de guerre, à travers l'apport de

¹⁶ Ce schéma ne s'applique pas à la gestion de certains secteurs tels que les ressources minières et forestières. Il semblerait que l'exploitation de ces ressources soit sous le contrôle direct de hauts responsables militaires de la rébellion ; aussi les informations concernant ces secteurs sont-elles rares.

¹⁷ Voir par exemple la revue Africa Confidential (AC) du 12 septembre 2003 ou le rapport d'ICG 2003 page 15.

vivres et le renforcement de la logistique. Comme nous l'indiquions plus haut, du fait de la conjonction d'intérêts entre la rébellion et le RDR de Ouattara, le processus social de légitimation de la rébellion fut plus facile à mettre en place en raison des similitudes entre les justifications du mouvement rebelle et les revendications du RDR. En outre, il faut noter que pour les populations qui ont adhéré au discours de légitimation de la rébellion relayé par télévisions, radios et repris par les leaders de la société civile et politique des zones « assiégées », les « tournures » du jeu politique – accords politiques successifs et résolutions internationales non appliqués – n'altèrent en rien la légitimité acquise par les Forces Nouvelles.

4. Les évolutions du rôle politique des FN

Il semble qu'après la signature de l'accord de cessez-le-feu du 17 octobre 2002, la rébellion ivoirienne ait progressivement abandonné l'option de la prise du pouvoir par les armes¹⁸. Au cours de l'application de l'accord politique de Ouaga, la posture de l'ex-rébellion a fortement évolué au point de faire oublier qu'elle avait choisi l'option de la violence pour accéder au pouvoir. En effet, après l'échec du coup d'État qui a conduit à l'émergence des mouvements rebelles, l'organisation politique, sociale et économique mise en place pour contrôler les zones assiégées permit de créer un soutien populaire en faveur de la rébellion. Le nombre croissant de combattants accueillis sans être un indicateur absolu de ce soutien n'empêche pas de voir que les Forces nouvelles avaient gagné le défi de la légitimation. Pendant que le pouvoir d'Abidjan décrétait les zones CNO « zone de guerre », la rébellion à travers une véritable campagne de communication politique avait réussi à faire passer auprès des populations de cette zone leur discours de légitimation relayé des leaders de la société civile. Cette image de « rébellion légitime » qu'elle s'est construite s'est renforcée au fil des accords politiques successifs et résolutions internationales non appliquées. En la matière, l'accord de Linas-Marcoussis qui avait permis leur entrée au gouvernement fut le couronnement d'un travail devant aboutir à la création d'une « rébellion politiquement fréquentable ». L'octroi de postes ministériels aux ex-rebelles, devenus très fréquents par une alchimie de communication politique, est resté une constante dans tous les accords de paix successifs. On remarque surtout que les questions de fond soulevées par les revendications du MPC I sont elles aussi restées des constantes. D'ailleurs, tous les accords après celui de Marcoussis appelaient les parties à créer un cadre d'application durable de ce dernier.

On soupçonne cependant une évolution dans la stratégie de l'ex-rébellion. Elle échoua certes à faire accepter à l'opinion nationale le fait qu'elle s'était vue octroyer le poste du ministère de la défense lors des négociations de Kléber mais le Secrétaire général des Forces Nouvelles malgré les obstacles manifestes décida d'assumer les charges de ministre de la communication. Il

¹⁸ L'apparition du MPIO et du MJP en novembre 2002 a été interprétée comme une stratégie de contournement du cessez-le-feu qui permit toutefois de renforcer le MPC I. Les zones de l'Ouest contrôlées par ces deux mouvements s'ajoutèrent à celles tenues au nord par le MPC I.

s'était alors ouverte une véritable bataille juridico-administrative autour des réformes du statut de la RTI. C'est avec l'accord de Pretoria notamment en son article 11 qu'on peut constater que cette bataille était en passe d'être remportée par l'ex-rébellion¹⁹. Les FN gardant ce poste ministériel depuis lors, ont semble-t-il, travaillé à un accès impartial des forces politiques aux médias d'État. En matière de sécurité, les FN ont obtenu au fil des accords, après avoir fait accepter la nécessité de bâtir une armée républicaine, la formation et l'emploi de 600 policiers et gendarmes issus des FAFN (Forces armées des Forces nouvelles) et l'intégration de 5000 ex-combattants à la nouvelle armée. Dans la même foulée des réformes, le financement des partis politiques non représentés à l'assemblée fut obtenu (Accord de Pretoria, article 13). Remarquons que cette disposition peut paraître très altruiste quand on sait que les FN ne sont pas officiellement un parti politique. Cependant, les plus importants progrès de l'ex-rébellion se rapportent à la politique d'identification des populations et à l'organisation des étapes du processus électoral. En faisant adhérer de façon consensuelle les partis politiques à un mode opératoire de l'identification et en leur faisant accepter la participation des éléments FAFN à la sécurisation des audiences foraines comme garant de l'impartialité du jeu démocratique en cours, l'ex-rébellion a réussi à s'approprier un rôle accepté d'arbitre du jeu politique ivoirien. Notons au passage, qu'elle réussissait à forcer ces changements dans l'environnement politique sans pour autant renoncer à ces « privilèges » notamment le maintien du statut quo en matière de contrôle des flux économiques dans leurs zones sans que le redéploiement de l'administration ne soit objectivement freiné.

C'est au tournant de l'accord politique d'Ouagadougou que l'on assistera à ce qu'on pourrait appeler une théâtralisation du rôle d'arbitre désormais reconnu à l'ex-rébellion. Ledit accord signé en mars 2007 est la concrétisation d'une option politique de résolution de la crise ouverte en septembre 2002 qui privilégiait la voie de la négociation entre les deux principaux belligérants (l'ex-rébellion des Forces Nouvelles et le camp présidentiel). L'APO qui s'origine dans des pourparlers et médiations discrètes²⁰ qualifiés de « dialogue direct » entre les parties, a vu l'accession du leader de l'ex-rébellion, Guillaume K. Soro au poste de Premier ministre, l'entière reconnaissance de la qualité de Président de la République à Laurent Gbagbo et a intégré dans sa structuration les dispositions des accords successifs qui l'ont précédé (Lomé, Linas-Marcoussis, Accra et Pretoria). Le Secrétaire général des FN s'étant vu proposer le poste de premier ministre, s'est engagé dans un jeu de consultation des deux autres leaders et « poids lourds » de la scène politique : Konan Bédié (PDCI, ancien

¹⁹ Il a aussi été décidé de restituer à la RTI le statut dont elle jouissait avant le 24 décembre 2004. Les décrets n° 2004-678 du 24 décembre 2004 et n° 2005-01 du 04 janvier 2005 seront rapportés immédiatement. Par ailleurs, le Ministre d'État Guillaume Soro en relation avec le Premier Ministre, présentera au Président de la République, le projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la RTI.

²⁰ Les discussions de la médiation ont été menées sous la houlette du président Burkinabé Blaise Compaoré en qualité de facilitateur. Rappelons qu'au début de la crise, le Burkina avait été accusé par le camp présidentiel ivoirien d'avoir soutenu la rébellion.

parti unique) et Alassane Ouattara (RDR)²¹. Il sut donner l'impression que leurs avis étaient importants dans son acceptation du poste de Premier ministre. Ayant fait une place « honorable » à ces deux leaders au sein du CPC (comité permanent de concertation), le leader des FN devenait non seulement un « Premier ministre consensuel » mais aussi le véritable médiateur entre les trois leaders du FPI, du RDR et du PDCI ; c'est d'ailleurs sous cet angle qu'il est facile de comprendre le statut de « facilitateur » du président Burkinabé.

C'est à l'approche de l'élection présidentielle de cette année 2010 que la classe politique questionna plus que jamais le rôle d'arbitrage de FN. Sans qu'aucun bord n'ait osé poser la question de la neutralité de l'ex-rébellion, des voix autorisées au sein des FN ont tenté de répondre à cette question. Invité à se prononcer publiquement sur la position des FN pendant le processus électoral, Konaté Sidiki, ministre du tourisme et de l'artisanat issu de l'ex-rébellion a tenu les propos suivants : « *Officiellement comme officieusement, nous n'avons pas de candidat. Les Forces Nouvelles sont des arbitres. Lorsque la campagne sera ouverte, le pays sera tenu par le Premier ministre. (...) nous irons en campagne mais pour le fair-play, pour une élection sans violence. (...) Celui qui perd accepte et celui qui gagne respecte les autres* »²². La position d'arbitre adopté par les FN avait été précisée quelques jours auparavant par le Premier ministre Soro Guillaume qui affirmait qu'il avait catégoriquement interdit aux personnes membres de son cabinet et à ses proches collaborateurs de prendre part d'une manière ou d'une autre à la campagne électoral. Cette interdiction s'ajoute aussi à sa décision d'interdire les émissions, les communiqués et les spots à caractère politique dans les radios et télévisions de la zone CNO. À côté de ces gages de neutralité des FN, l'ex-rébellion donna aussi l'impression de savoir manier aussi bien la carotte que le bâton. Elle n'a pas fait oublier qu'elle dispose potentiellement d'une puissance de feu qui pourrait être utilisée si elle estimait que les règles du jeu politique n'étaient plus respectées ; notamment en ce qui concerne l'acceptation des résultats de l'élection. C'est d'ailleurs fort de cette conviction d'être devenu un puissant arbitre régulant le jeu que Sidiki Konaté a prévenu la classe politique ivoirienne en ces termes : « Celui qui n'a pas gagné et dit le contraire nous trouvera sur son chemin ».

5. La crise postélectorale et la réactivation de la rébellion

L'élection présidentielle du 28 novembre 2011 était attendue par les ivoiriens et la communauté internationale comme une voie de sortie pacifique de la longue crise politico-militaire déclenchée le 19 septembre 2002. Cette élection a plutôt donné lieu à une crise postélectorale particulièrement violente entre les forces armées soutenant les deux présidents (Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo) proclamés vainqueurs l'un par la CEI

²¹ Ces deux partis politiques avec d'autres partis se sont alliés pour former le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix) en 2005.

²² Cf. Le Patriote n°3290 du jeudi 07 octobre 2010, page 2

(Commission électorale indépendante) et l'autre par le Conseil constitutionnel. Après la polarisation des forces politiques entre RHDP pro-Ouattara et LMP (La majorité présidentielle) pro-Gbagbo lors de la campagne électorale, cette situation inédite de « deux présidents pour un pays » a précipité les forces militaires et armées dans un ordre de bataille pour le dénouement final de la crise avec la violence comme l'option choisie par les deux camps. C'est dans cette nouvelle configuration de l'échiquier des forces armées en présence, que sont apparues les FRCI (Forces républicaines de Côte d'Ivoire) créées le 17 mars 2011 par une ordonnance du président Alassane Ouattara retranché avec son gouvernement dans un hôtel à Abidjan. L'offensive généralisée des FRCI lancée le 28 mars sur trois grands axes de l'ancienne ligne de front à l'Est, à l'Ouest et au Centre-ouest s'est soldée le 11 avril 2011 par l'arrestation de Laurent Gbagbo, son épouse, des membres de son gouvernement et ses parents proches. Cependant, l'apparition des FRCI ne relève pas d'une création ex nihilo puisqu'il s'agit en réalité de l'ex-rébellion des Forces Nouvelles qui fut rebaptisée, estampillée du sceau de la république et mise en mission de « restaurer la paix et la démocratie en Côte d'Ivoire ».

Le tableau de la crise postélectorale ivoirienne se résumait en une asymétrie des forces dans laquelle, le gagnant est sans force et contraint de mobiliser la force militaire car l'exploitation des voies diplomatiques ne lui assurait guère l'exercice du pouvoir. Alassane Ouattara, bien qu'ayant la légitimité populaire exprimée dans les urnes²³ et reconnue par les organisations internationales (CEDEAO, UA, UE, ONU...) n'avait pas les instruments de la force légale de son côté. Son adversaire était même arrivé à faire renoncer au recours à la force légale par les organisations régionales. Une intervention militaire d'autres États dans le cadre de l'ECOMOG était de plus en plus relativisée et hypothétique. Les États partisans d'une telle option attendaient un mandat incertain du conseil de sécurité des Nations Unies. Ouattara, déjà accusé par le camp LMP d'être à l'origine des coups d'État et violences politiques passés, était obligé de se trouver une armée qui délogerait Laurent Gbagbo du palais en prenant le risque de ternir sa victoire démocratique par des manières de putschiste.

Pour Alassane Ouattara, le groupe armé à portée de main était idéalement l'ex-rébellion qui au fil des accords politiques n'avait pas totalement désarmé. D'ailleurs, ses adversaires lui avaient attribué la paternité de cette rébellion. De plus, au lendemain de la proclamation des résultats du second tour de l'élection présidentielle, Soro Guillaume, le patron de cette ancienne rébellion des Forces nouvelles, après avoir été la cheville ouvrière de tout le processus électorale, a abandonné sa position de neutralité arbitrale pour se ranger derrière la décision de la CEI qui donnait Alassane Ouattara pour vainqueur. En dépit des termes de l'alliance au sein du RHDP qui promettait le poste de Premier ministre au PDCI, Alassane Ouattara s'est offert cette

²³ La Commission électorale indépendante a donné Ouattara vainqueur de l'élection avec 54,1% contre 45,9% des voix pour Gbagbo. Ces chiffres n'ont pas été contestés par le Conseil constitutionnel mais le président de cette institution a procédé sur la base de faibles arguments juridiques à l'annulation des votes dans 7 départements du nord et du centre pour obtenir la victoire de Gbagbo avec 51% des votes.

armée en nommant plutôt le patron des FN au poste de Premier ministre et de ministre de la défense. Cette nomination fut à la fois une alliance de raison et un choix stratégique. Ce fut une alliance de raison car elle réglait la question de l'hypothétique intervention extérieure, ramenait la résolution de la crise à une échelle ivoiro-ivoirienne et permettait de puiser dans le capital sympathie constitué par les ex-rebelles. En effet, il n'est plus un secret que l'espace géographique de l'électorat de Ouattara soutenu par le RHDP, coïncide avec les zones centre et nord encore sous contrôle de l'ex-rébellion FN. On peut aussi noter que les populations nordistes avaient pleinement adhéré aux revendications identitaires des FN : obtenir des cartes d'identité et exercer les mêmes droits de citoyenneté que les autres ivoiriens. En outre, les annulations de vote par le Conseil constitutionnel afin de permettre la réélection de Laurent Gbagbo ont visé principalement ces zones. Par conséquent, l'annulation de vote fut vécue comme une réaffirmation par le camp Gbagbo du déni d'identité qui était dénoncé par la rébellion de 2002. La frustration partagée par les originaires de ces régions se résumait dans la question suivante : « À quoi auront servi les cartes d'identité et cartes d'électeur si elles ne donnent droit qu'à un vote inutile ? ». La question de l'identité remise en perspective dans les lectures populaires de l'invalidation des votes au nord et au centre avait déjà motivé la remobilisation des troupes des FAFN. Ainsi, la nomination de Soro Guillaume au poste de ministre de la défense avait entraîné la mise en alerte maximale des FAFN surtout qu'il était de plus en plus question de recourir à une action armée pour déloger du pouvoir Laurent Gbagbo et ses partisans que la communauté internationale considéraient désormais comme des usurpateurs.

Dans le nouveau contexte de crise, la nomination de Soro Guillaume par un président reconnu par la communauté internationale induisait de fait la légitimation pleine et entière de l'ex-rébellion. Avec en toile de fond, la proximité des revendications et le réalisme du jeu de pouvoir désormais violent, l'on découvre les conjonctions d'intérêts entre un pouvoir, qui faute de force, a du mal à s'installer et une force militaire avec des vieilles revendications remises au goût du jour. Enfin, le choix de s'allier à une vieille rébellion plus qu'un risque fut le meilleur choix stratégique qui s'offrait à Ouattara face à Gbagbo. C'est une alliance qui fut également dictée par la logique du gain de temps car une opération des forces étrangères prendrait plus de temps avec le désavantage d'être perçue comme une opération de parachutage politique qui confirmerait l'identité de « candidat de l'étranger » dont il fut affublée lors des campagnes par le camp LMP. Les FAFN, jusqu'à l'organisation de l'élection, gardaient le contrôle sur environ 60% du territoire donc avec elle, il n'y avait pas à reconquérir plus de la moitié du territoire. Par ailleurs, le gain de temps devenait énorme par le fait qu'elles n'avaient plus à être réarmées. En plus ce choix avait un atout stratégique supplémentaire : celui de disposer de réservoirs de combattants qui attendaient dans les zones du sud désormais faiblement ou pas du tout contrôlées par le système sécuritaire de Laurent Gbagbo. Ayant fait ces choix politique et stratégique, l'armée de Ouattara pouvait se mettre en marche vers Abidjan non sans avoir bénéficié de la dernière mue qui fut d'elle les

Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), d'où la prise d'ordonnance du 17 mars 2011.

6. Les FRCI : la nouvelle mixture

En janvier 2003, l'accord inter-ivoirien de Linas Marcoussis prescrivait la démobilisation immédiate de toutes les recrues enrôlées dès le 19 septembre 2002 et recommandait au gouvernement de réconciliation nationale de « *s'attacher dès sa prise de fonctions, à refonder une armée attachée aux valeurs d'intégrité et moralité républicaine* ». Non seulement, les combattants des FAFN n'ont pu être totalement démobilisés à ce jour mais la tâche de reconstruire une armée républicaine a été remise à l'après élection présidentielle de 2010. Parce que la délicate question de la démobilisation des combattants des deux camps n'avait pas trouvé de réponses adéquates, la rébellion de 2002 a subi plusieurs transformations pour continuer à se maintenir dans l'espace politique et militaire.

À l'approche de l'élection présidentielle, l'ex-rébellion avait engagé dès le mois de juin 2010 une autre mutation. À cette date, les commandements de zone avaient procédé à l'encasernement de leurs soldats. Ils s'étaient officiellement réorganisés en 4 Groupements d'instruction dans les villes de Man, Séguéla, Bouaké et Korhogo à l'approche de l'élection. Naturellement, l'encasernement des soldats des FAFN s'est arrêté avec la crise postélectorale. L'état d'alerte dans lequel les avait mis le ralliement de Soro Guillaume à Alassane Ouattara a plutôt réactualisé les anciens commandements de zones qui sont devenus des Groupements tactiques dans le courant du mois de janvier 2011 lors de la préparation de l'offensive sur Abidjan. Les éphémères Groupements d'instructions ont fait place aux 9 Groupements Tactiques qui sous la conduite des ex-« com-zones » ont rouvert les fronts et amorcé la descente sur Abidjan dès le 28 mars 2011 sous la bannière FRCI.

Des Forces nouvelles aux FRCI en passant par les groupements d'instruction et groupements tactiques, l'ex-rébellion a fait évoluer ses dénominations et s'est adapté aux contingences politiques du moment. Malgré ces mutations, il semble que les motivations et les objectifs du mouvement n'ont pas vraiment changés. Guillaume Soro et ses hommes en Janvier 2003 avaient obtenu à Linas-Marcoussis le ministère de la défense qu'ils n'avaient pu occuper car Laurent Gbagbo avait su mobiliser à travers la rue « l'opinion nationale » contre cette décision. Aujourd'hui, le contexte politique fait qu'ils exercent pleinement cette fonction. Le chef des FN se présente d'ailleurs comme l'homme de la situation. Son profil cadre avec l'emploi et son nouveau patron ne semble pas encore se plaindre de lui. « *Avec le président Bédié, nous considérons que Guillaume Soro fait du bon travail, que la situation est encore fragile, que nous avons besoin de lui, nous souhaitons qu'il continue et il a accepté de continuer. C'est lui qui formera le prochain*

gouvernement », a expliqué Alassane Ouattara, le 21 mai 2011 le jour de son investiture.

La mission de « rétablir la paix et la démocratie » fut apparemment une réussite. On ne pouvait pas en attendre moins des forces dites républicaines. Cependant, vu la capacité d'adaptation de l'ex-rébellion et son aptitude aux mutations, on peut s'interroger sur l'identité de combattants et la composition des troupes qui en moins d'une semaine se sont retrouvées aux portes d'Abidjan pour ensuite mettre fin au règne de Laurent Gbagbo.

Les FRCI sont composées en grande partie des soldats des FAFN. Ceux-ci proviennent en majorité du groupe des 5000 Volontaires pour l'armée nouvelle (VAN) déjà identifiés et partiellement encasernés. Notons que l'intégration de ces hommes aux forces nationales était un processus suffisamment avancé. L'accord de Pretoria avait autorisé la formation de 600 combattants issus des FAFN sur un total de 4000 qui devaient intégrer la police et la gendarmerie nationales. À ce groupe, il faut ajouter les renforts d'ex-combattants qui se sont remobilisés pour la circonstance. Les FRCI comptent aussi dans leurs rangs des ex-FDS qui se sont ralliés avant, pendant et après l'offensive. Il apparaît que l'avancée rapide des FRCI a été facilitée parce que les FDS n'ont pas réellement combattu et que par la suite certains se sont ralliés pour participer à l'offensive sur Abidjan. On ne peut pas estimer le nombre de FDS ralliés aux premières heures mais on imagine qu'un plus grand nombre a rejoint les FRCI notamment après l'arrestation de Gbagbo et la succession d'allégeances des officiers des FDS à Alassane Ouattara.

La composante la plus remarquable est celle des « recrues fraîches » constituées de jeunes enrôlés dans les villes tombées sous contrôle des FRCI et peu de temps avant et après la bataille d'Abidjan. Ces recrues sont en nombre très important. Leur implication dans la bataille fut très déterminante car elle a eut pour effet de créer le surnombre et de déborder les combattants pro-Gbagbo. Ils ont corrigé la mauvaise connaissance du terrain abidjanais qui était un handicap des soldats des FRCI venus de l'intérieur. Dans ce groupe de nouvelles recrues on peut ranger les jeunes combattants du Commando invisible d'Abobo et certains des jeunes partisans de Ouattara dénommés les « adoboys ». Ces derniers dans la commune de Koumassi au sud d'Abidjan s'étaient armés quelques jours avant l'entrée des FRCI dans la capitale économique. L'identification par le PNRRC (Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire)²⁴ de ces jeunes volontaires parmi lesquels se trouvent des non-ivoiriens, révèle qu'ils étaient au nombre de 7786 engagés aux côtés des FRCI pour la seule ville d'Abidjan. La composition du groupe hétéroclite des FRCI est complétée par les repris de justice venus très nombreux gonfler les rangs des combattants. En effet, lorsque l'offensive fut lancée, les prisons des villes traversées ont vu leurs pensionnaires libérés après la fuite des gardes pénitentiaires. Les portes de la MACA (Maison d'arrêt et de correction

²⁴ Structure créée en 2007 à la suite de l'accord de Ouaga en charge de la réinsertion des ex-combattants des FAFN et des milices progouvernementales.

d'Abidjan) dans la commune de Yopougon ont été ouvertes par le Commando invisible d'Abobo. Ce sont plus de 6000 prisonniers qui ont été lâchés dans la nature dont une partie s'est armée. Les pillages, vols et braquages qui ont suivi l'entrée en scène de cette catégorie de combattant est dans la logique des événements. Pour compléter ce tableau de la composition des forces, il faut relever le cas paradoxal des jeunes initialement recrutés au sein des milices pro-Gbagbo. Quelques uns parmi ceux-ci, ayant compris que le rapport des forces n'était plus à leur avantage ont changé de camp. Certains de ces miliciens reformés identifiés par le PNRRC continuent encore d'appartenir à des unités des FRCI.

7. Conclusion : la violence comme régulateur du jeu politique ?

En septembre 2002, Guillaume Soro et ses hommes avaient annoncé leur volonté d'instaurer un nouvel ordre politique en Côte d'Ivoire car selon eux le jeu politique avait besoin d'être assaini. La rébellion d'alors tenait tête à un régime dit de « refondation » qui manifestement souffrait d'un déficit de légitimité car son chef Laurent Gbagbo, bien que se présentant comme « l'enfant des élections », avait accédé au pouvoir dans des « conditions calamiteuses » selon ses propres mots. D'ailleurs, les difficiles alternances au pouvoir s'étaient chaque fois opérées sur fond de violence depuis le coup d'État de décembre 1993. Aussi, l'apparition de la rébellion en 2002, se présente bien plus comme une suite logique de cette engrenage de violence qui, allant crescendo, caractérisait désormais le jeu politique ivoirien depuis le début des années 1990. Après plusieurs mutations, cette rébellion est devenue une pièce maîtresse de l'échafaudage politique qui a mis dix années pour évoluer vers une élection présidentielle coûteuse avec pour enjeux de sortir de la spirale de violence par la voie démocratique. Hélas, avec la particularité d'être devenue une composante des stratégies de conquête et/ou de conservation du pouvoir d'État, la violence politique s'est encore manifestée dans les mêmes registres, c'est-à-dire sur des bases partisans et identitaires. Elle a donné lieu à une crise postélectorale marquée par la difficile manifestation de la démocratie prise en otage par l'opposition artificielle entre légalité et légitimité. Les contingences de ce nouveau débat qui a ravivé toutes les racines des conflits passés ont malheureusement rendu nécessaire le recours à la violence. L'ancienne rébellion, dans ce contexte s'est métamorphosée en « force républicaine » pour cette fois, faire respecter le verdict des urnes. Bien sûr, au prix d'une cohésion nationale mise à mal, l'intervention de Soro Guillaume et de ses « Com-zones » met à la tête de la Côte d'Ivoire un régime démocratiquement désigné et reconnu. Cependant, elle n'a pas changé la pratique et le cours des événements car la violence est restée la constante du jeu politique ivoirien. Mais pouvait-on objectivement faire l'économie de cette violence ?

8. Références bibliographiques

Diabaté, I., O. Dembélé, et al. (2005). *Intellectuels ivoiriens face à la crise*. Paris, Karthala.

Gaulme, F. (2001). "L'« ivoirité », recette de guerre civile." *Études* 3(394): 292-304.

Le Pape, M. (2003). "Les politiques d'affrontements en Côte d'Ivoire (1999-2003)." *Afrique Contemporaine* été 2003(206): 29-39.

Soro, G. (2005). *Pourquoi je suis devenu rebelle: La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*. Paris, Hachette.

Vidal, C. (2002). "La brutalisation du champ politique ivoirien." *Revue Africaine de Sociologie* 7(2): 45-57.